

L'école bilingue ne satisfait pas

La Journée syndicale des enseignants neuchâtelois s'est tenue hier. Une première pour la ministre Crystel Graf, qui a été bousculée à Cernier.

PAR FREDERIC.MERAT@ARCINFO.CH



La conseillère d'Etat neuchâteloise Crystel Graf parmi des enseignants, réunis en assemblée à Cernier. LUCAS VUITEL

Venue à la rencontre des enseignants lors de leur journée syndicale, la conseillère d'Etat Crystel Graf n'est pas arrivée en terrain conquis. Si besoin était, la ministre de la formation aura compris, hier à Cernier, que les ambitions du Canton pour le projet Prima se heurtaient aux réalités du terrain. Quelque 180 membres du Syndicat autonome des enseignants neuchâtelois (SAEN) étaient réunis en assemblée à Mycorama. Personne n'a contesté les bienfaits

du projet, qui consiste à faire des maths ou de la gym en allemand à l'école obligatoire. Depuis le lancement de Prima il y a dix ans, «le syndicat soutient l'enseignement des langues par immersion», a relevé Pierre-Alain Porret, président du SAEN. «Il est évident que si un enfant peut être plongé dans le bain d'une langue, c'est mieux qu'avec un manuel.»

Mission impossible

Le problème est le cadre fixé par le Conseil d'Etat, via un



Il faut ralentir la mise en œuvre de Prima et l'adapter aux conditions du terrain, lorsque les possibilités humaines et financières seront là."

PIERRE-ALAIN PORRET
PRÉSIDENT DU SAEN

arrêté validé par le Grand Conseil. Dès 2027, chaque cercle scolaire devra avoir mis en place une filière Prima complète, de la 1re à la 11e année Harmos. «C'est une vue de l'esprit. Cet objectif sera impossible à réaliser», a souligné John Vuillaume, ancien président du SAEN. «Le bilinguisme, c'est fantastique, mais on ne peut pas l'imposer.» «Faire croire à la population que l'on y arrivera est une tromperie», a rebondi Pierre-

L'école inclusive aura un prix

Lors de la Journée syndicale, la conseillère d'Etat Crystel Graf n'aura pas assisté aux débats du matin sur Prima. Elle était invitée l'après-midi pour se présenter et échanger autour d'un autre thème sensible: l'école inclusive.

Le canton de Neuchâtel est un mauvais élève dans l'intégration d'élèves qui ont un retard scolaire, un handicap ou des troubles du comportement. Le projet vise à davantage inclure ces enfants dans l'école ordinaire, avec l'appui des écoles spécialisées. Il doit se dérouler jusqu'en 2032, sans mesures d'économies, a assuré Jean-Claude Marguet, chef du Service cantonal de l'enseignement obligatoire. Des moyens supplémentaires seront nécessaires, estime-t-on du côté des enseignants et de représentants de parents d'élèves. Si l'Etat ne les accorde pas, le financement devra être assuré par les communes, selon leurs moyens. Un accroissement des disparités entre cercles scolaires est redouté. Crystel Graf a été interpellée sur le flou entourant l'école inclusive. «Le projet n'est pas encore ficelé», a-t-elle répondu. «On aimerait le construire avec vous.» Il serait bien d'inclure les parents au processus, a-t-on signifié à la ministre libérale-radical.

Alain Porret. «Le marché de l'emploi des personnes compétentes est desséché. On essaie de faire venir des Alémaniques, mais ils sont peu attirés par nos conditions de travail.»

De plus, peu d'étudiants suivent une formation bilingue à la Haute école pédagogique Bejune (Berne, Jura, Neuchâtel). «Cela ne suffira pas, d'autant que certains risquent d'aller travailler sur Berne, où l'on manque cruellement d'enseignants», a observé le président du SAEN. Dans le canton voisin, au niveau primaire, le salaire mensuel est supérieur de 1500 francs à celui pratiqué à Neuchâtel. Un supplément de revenu de 100 francs par mois évoqué pour celles et ceux qui joueraient le jeu est largement insuffisant.

Pression et omerta

Le Canton est-il prêt à mettre les moyens nécessaires? «Je me réjouirais que plein d'enseignants veuillent en être, mais va-t-on les envoyer une année ou même six mois en Allemagne? Suivre un cours d'allemand par semaine, c'est tout à fait insuffisant.» Pierre-Alain Porret a dénoncé la pression qui régnait dans certains collèges. «Les autorités leur demandent d'avancer le

plus vite possible et d'engager les dernières perles rares.» Les directeurs d'établissements scolaires n'oseraient pas se plaindre officiellement. Dans ces conditions, «il faut ralentir la mise en œuvre de Prima et l'adapter aux conditions du terrain, lorsque les possibilités humaines et financières seront là».

Résolution au Conseil d'Etat

Les enseignants présents ont soutenu une résolution visant à abroger l'arrêté du Conseil d'Etat et son «épée de Damoclès» fixée à 2027, pour retravailler la question. La revendication sera transmise prochainement au Conseil d'Etat.

Dans le débat qui a précédé le vote, certains ont craint que la démarche n'envoie un mauvais signal. «Les gens se diront que les enseignants n'ont pas envie», a relevé l'un des participants.

«On ne veut pas sabrer le projet, mais on ne peut pas accepter cette ambiance stressante», a répondu Pierre-Alain Porret. Ce dernier a tenu à rassurer sur un autre point. La résolution ne découragera pas les communes à développer Prima, un projet largement plébiscité.